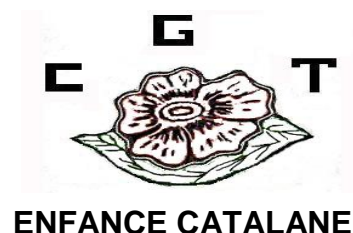


MARS 2015

**BULLETIN D'INFORMATION C.G.T.  
AU PERSONNEL  
DE L'ENFANCE CATALANE**



**Journée Interprofessionnelle : contre la Loi Macron une nouvelle offensive contre les travailleurs. Ca suffit !**

On nous a présenté la loi Macron comme une loi sur les professions réglementées. Son objectif devait être de libéraliser ces professions pour faire baisser les prix. À l'arrivée, on se retrouve avec une loi anti-ouvrière.

Le ministre de l'Économie n'a jamais eu l'intention de s'attaquer aux vrais rentiers, c'est-à-dire aux bourgeois qui encaissent les dividendes de leurs actions sans rien faire de leurs dix doigts, à l'instar de Madame Bettencourt qui gagne un million chaque jour. Situation que Macron, ancien banquier devenu millionnaire par la grâce d'une opération financière, doit trouver tout à fait normale.

On trouve de tout dans la loi Macron, jusqu'à l'idée saugrenue de recourir aux postiers pour faire passer le permis de conduire. Et cela a masqué l'essentiel : l'attaque contre le droit du travail.

Indemnités dues aux salariés en cas de litige avec l'employeur, visites médicales et possibilités de détecter les maladies professionnelles, droits des inspecteurs du travail, sanctions contre les patrons violant les droits syndicaux : la loi revoit tout à la baisse.

Pour ne parler que des licenciements collectifs en cas de redressement ou liquidation judiciaire, la loi prévoit que l'administration pourra valider le plan de licenciements en prenant en compte les moyens de l'entreprise et non plus ceux du groupe. Un groupe, aussi riche soit-il, est donc censé ne plus être mis à contribution. La loi Macron légalise les plans de licenciements au rabais !

La généralisation du travail du dimanche est emblématique des reculs imposés par cette loi. Contre la majorité des syndicats du commerce, la loi entérine l'ouverture des commerces jusqu'à 12 dimanches par an sur autorisation administratif.

Démolir les lois et les conventions collectives, à l'exemple (de la convention de l'aide à domicile et la convention 66 qui est en prévision) démolir les recours devant les tribunaux, imposés des négociations entreprises par entreprises.

Il a fallu des décennies de luttes pour que les travailleurs n'aient plus à vivre au jour le jour, pour qu'ils obtiennent le droit à être soignés, le droit à une retraite et pour qu'ils imposent des limites à l'exploitation patronale. Tout cela est en train d'être démolie gouvernement après gouvernement. Faut-il rappeler qu'il y a 25 ans, il était évident pour tout travailleur que la retraite à taux plein était à 60 ans, avec 37,5 annuités de cotisation ? Qu'être embauché, cela voulait dire être embauché en CDI alors qu'aujourd'hui 85 % des embauches sont des CDD qui assurent quelques semaines de travail ?

À chaque réforme, on nous dit qu'il faut simplifier le code du travail pour, au final, créer des emplois. La loi de juin 2013 devait soi-disant « sécuriser l'emploi ». Depuis, il y a 250 000 chômeurs de plus et les seuls actionnaires des sociétés du CAC 40 se sont partagés 56 milliards !

Après cette, loi combien de chômeurs y aura-t-il de plus ? Quels sacrifices seront encore demandés aux travailleurs pour que les grands actionnaires encaissent le pactole ?

## **LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS A PAYES LA CRISE !**

La CGT revendique et propose la construction d'un Grand Service Public de Santé et d'Action Sociale, de l'Aide à Domicile, qui permettrait de répondre aux besoins de la population.

### **L'augmentation des salaires reconnaissant les qualifications de nos métiers et la réévaluation du SMIC à 1 700 euros bruts;**

#### **La défense et l'amélioration de nos conventions et garanties collectives.**

#### **Le développement de l'emploi qualifié dans nos secteurs.**

#### **La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers. Alors que Les employeurs du champ ne reconnaissent pas la pénibilité des métiers. Pire, ils l'organisent en précarisant toujours plus les salarié-e-s.**

Combattre les politiques anti-ouvrières qui se succèdent, remettre en cause la mainmise du capital sur l'économie, est devenu une question de survie pour les classes populaires.

**C'est pour toutes ces raisons que la CGT ENFANCE CATALANE appelle à un débrayage de 10h à 12h pour manifester le Jeudi 9 Avril 2015. Rassemblement à 10h30 Place Catalogne.**



Résidence St Jacques Boulevard Anatole France - 66000 PERPIGNAN

E mail: [contact@cgtreseda.org](mailto:contact@cgtreseda.org)

Site: [www.cgtenfancecatalane.org](http://www.cgtenfancecatalane.org)

Téléphone : 04-68-56-40-80 ou 06 76 03 42 76